



DU BASSIN DE LA MEUSE



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-23

L'an deux mille vingt et un, à 13h30
Le 11 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	27/09/ 2021
Nombre de délégués:	
 Titulaires	51 Titulaires
 Suppléants	51 Suppléants
 Présents	34 Présents
 Votes par procuration	3 votes par procuration

Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Claude VALDENNAIRE
M. Bruno CUNY	M. Kévin GENGOUX
Mme Inès DE MONTGON (de M RAVIGNON)	M. Yannick ROSSATO
Mme Véronique CASTRONOVO (Pv de Mme COLIN)	M. André LIEBEAUX
Mme Sylvine JOSSELIN (représente M WEISS)	Mme Sylvaine GERARD
M. Bernard DEKENS	M. Eric GILLARDIN
Mme Dominique FLORES	M. Jean Pol DEVRESSE (représente M Cordier)
M Sébastien PAULET	M. Michel NORMAND (Pv de Mme JOSEPH)
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Sylviane DENIS
M. Sébastien ROUSSEAU	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Hervé CORVISIER	M Pierre Emmanuel FOCKS
M. Michel LALLEMAND	M Jean Philippe VAUTRIN
M. Yvon HUMBLOT	Mme Valérie WOITIER
M. Jean SIMONIN	Mme Dominique HUMBERT
M.M Jean François VALLOIRE	M Benoit JOURDAIN
M Alain DUPOMMIER	Mme Pascale GAILLOT

Objet de la délibération :

Constitution de la Commission d'Appel d'Offres – Projet aménagement et gestion des écoulements de CONTREXVILLE dit « AGECE »

Résultat du vote
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-23

Objet de la délibération :

Constitution de la Commission d'Appel d'Offres – Projet aménagement et gestion des écoulements de CONTREXVILLE dit « AGECE »

Les conventions de délégation de compétence GEMAPI prévoient que « lorsque la réglementation de la commande publique exige le recours à une Commission d'Appel d'Offres (CAO), l'EPAMA-EPTB Meuse en institue une spécifique au Projet. Un siège y sera attribué à chaque EPCI déléguant de l'opération, sur le territoire duquel se déroule le projet et membre de l'EPAMA-EPTB Meuse. »

Il convient de procéder au remplacement des membres de la CAO du projet dit « du Pays sedanais » initialement mise en place par la délibération 20/15 du 17 septembre 2020.

Le Comité Syndical de l'EPAMA ;
A l'Unanimité:

- **DESIGNE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres du projet de gestion des écoulements de Contrexéville dit « A.G.E.C »

PRESIDENT :	M Bernard DEKENS		
TITULAIRE :	M Claude VALDENAIRE CdC Terre d'Eau	SUPPLEANT :	M Yvon HUMBLLOT CdC Ouest Vosgien
TITULAIRE :	M Dominique COLLIN Cdc Ouest Vosgien	SUPPLEANT :	M Jean SIMONIN Cdc Ouest Vosgien
TITULAIRE :	Mme Dominique HUMBERT CD 88	SUPPLEANT :	M Michel NORMAND CD08
TITULAIRE :	M Michel LALLEMAND Cdc Ouest Vosgien	SUPPLEANT :	M Pierre Emmanuel FOCKS CD 55
TITULAIRE :	Mme Sylvaine GERARD Cdc Vosges Coté Sud Ouest	SUPPLEANT :	M Hervé CORVISIER Cdc Val de Meuse Voie Sacré

Corrections acceptées



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS